

SEINE-ET-MARNE NUMERIQUE

RAPPORT

Comité syndical du 12 avril 2023

RAPPORT N° DCS2023-005

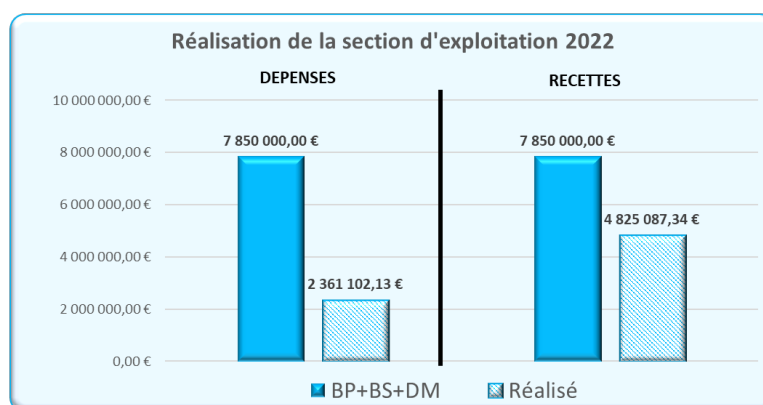
Objet : Approbation du Compte Administratif 2022 du budget annexe « aménagement numérique » et affectation des résultats de l'exercice

Le Compte Administratif est le document de comptabilité publique constatant l'exécution réelle des recettes et dépenses au cours de l'année (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Il permet ainsi d'apprécier l'écart entre les prévisions budgétaires et leurs réalisations, et de procéder à l'affectation du résultat d'exploitation et d'investissement.

Le rapport développé ci-dessous est donc destiné à présenter les réalisations budgétaires 2022 des opérations d'aménagement numérique.

Pour rappel, le budget annexe est consacré exclusivement aux programmes d'aménagement numérique. Toutes les dépenses liées au fonctionnement du Syndicat (charges de personnel, matériels, fournitures...) sont comptabilisées dans le budget principal.

SECTION D'EXPLOITATION



1. Recettes d'exploitation :

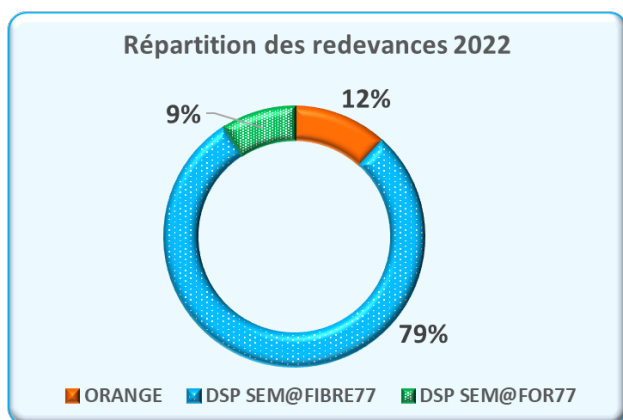
Chap.	Désignation	2021	2022		
		Réalisé	BP+BS+DM	Réalisé	% Réal.
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (1)	0,00 €	3 861 825,57 €	0,00 €	0%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 178 325,86 €	2 430 000,00 €	2 752 200,04 €	113%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	846,40 €	8 174,43 €	983 896,23 €	12036%
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 043 832,35 €	1 550 000,00 €	1 088 991,07 €	70%
Total recettes d'exploitation		3 223 004,61 €	7 850 000,00 €	4 825 087,34 €	61%

(1) Ce chapitre ne fait jamais l'objet de réalisation

Les recettes d'exploitation sont de **4 825 087,34 €** pour l'année 2022 soit 61 % de réalisation.

a. Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante.

Le chapitre « autres produits de gestion courante » retrace l'ensemble des redevances de contrôle et d'exploitation des DSP Sem@for77 et sem@fibre77, ainsi que les redevances Orange pour les rachats de tubage.



Si les redevances de participation aux frais de contrôle des deux DSP sont prédéterminées, le plan de financement de la DSP sem@fibre77 prévoit un accroissement des redevances d'exploitation versées par le délégataire à Seine-et-Marne Numérique en fonction des déploiements et de la commercialisation des prises « afferméées ».

Pour l'exercice 2022, le total des redevances perçues est de **2 752 200,04 €**.

b. Chapitre 77 – Produits exceptionnels.

L'exécution comptable 2022 du chapitre 77 pour **983 896.23 €** correspond à la refacturation, au délégataire Seine-et-Marne Très Haut Débit, des charges de droits d'usage du réseau électrique ENEDIS et SDESM.

c. Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section.

Le montant de **1 088 991,07 €** constaté en 2022 correspond aux écritures suivantes :

- amortissement des subventions d'équipement reçues lors du transfert des immobilisations du Département vers le Syndicat (56 702,00 €)
- amortissement des subventions d'équipement reçues dans le cadre du programme de Montée en Débit (788 180,00 €),
- transfert de charges de personnel du budget principal, vers le budget annexe (244 109,07 €) en application de la délibération n°04-06-2016.

2. Dépenses d'exploitation :

Chap.	Désignation	2021	2022		
		Réalisé	BP+BS+DM	Réalisé	% Réal.
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	409 872,14 €	1 980 000,00 €	582 163,66 €	29%
012	CHARGES DE PERSONNEL	198 950,35 €	250 000,00 €	244 109,07 €	98%
022	DEPENSES IMPREVUES (1)	0,00 €	190 000,00 €	0,00 €	0%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	0,00 €	2 500 000,00 €	0,00 €	0%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0%
66	CHARGES FINANCIERES	183 411,96 €	500 000,00 €	267 533,18 €	54%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 395,48 €	70 000,00 €	25 075,85 €	36%
042	OPE. D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 247 354,62 €	2 260 000,00 €	1 242 220,37 €	55%
Total dépenses d'exploitation		2 046 984,55 €	7 850 000,00 €	2 361 102,13 €	30%

(1) Ce chapitre ne fait jamais l'objet de réalisation

Les dépenses d'exploitation se sont réalisées à hauteur de 30% des crédits budgétaires. Cependant, en ne prenant que les dépenses réelles d'exploitation (hors chapitres ne faisant jamais l'objet de réalisation), ce pourcentage passe à 45,76 %.

a. Chapitre 011 - Charges à caractère général.

Les charges à caractère général sont de **582 163,66 €** en 2022, pour 29 % de taux de réalisation. Il comprend l'ensemble des coûts d'exploitation des installations PRM-MED (dont 274 000€ pour la fourniture d'électricité auprès de TOTAL DIRECT ENERGIES), les différents AMO pour le contrôle des contrats de DSP, l'assistance juridique.

b. Chapitre 012 - Charges de personnel.

Le budget annexe aménagement numérique de 2022 a de nouveau pris en charge une partie des dépenses de personnel des agents affectés directement à l'aménagement numérique, soit **244 109,07 €**.

c. Chapitre 66 – Charges financières.

Les intérêts d'emprunt pour 2022 s'élèvent à **267 533,18 €** et se décomposent ainsi :

- 126 492,87 € d'intérêts pour l'emprunt auprès de la Banque Postale ;
- 117 583,34 € d'intérêts pour l'emprunt de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- 23 456,97 € d'intérêts courus non échus.

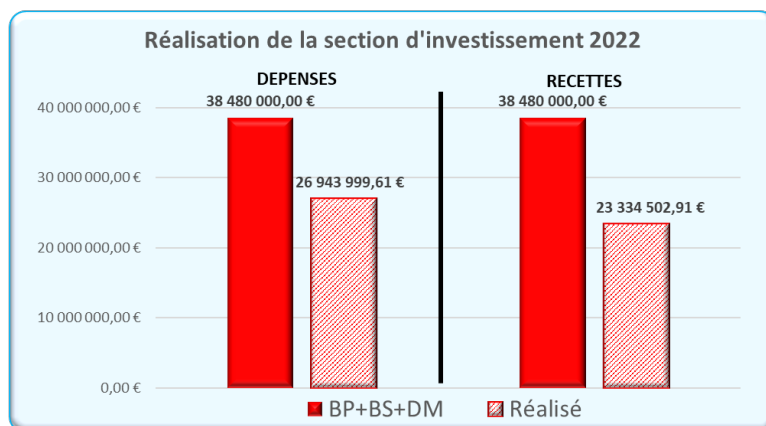
d. Chapitre 67 – Charges exceptionnelles.

Le chapitre 67 des charges exceptionnelles comptabilise les pénalités Orange pour les marchés de travaux. Ces pénalités seront refacturées aux prestataires de travaux.

e. Chapitre 042 - Opérations de transfert entre section.

Ces dépenses correspondent à l'amortissement des immobilisations pour **1 242 220,37 €**, dont 891 788,00 € pour les dépenses du Programme de Montée en Débit.

SECTION D'INVESTISSEMENT

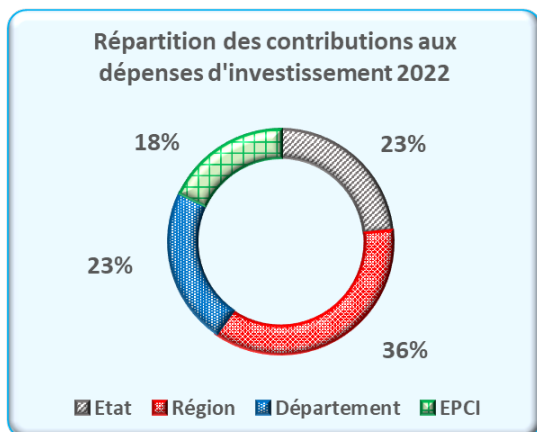


1. Recettes d'investissement :

Chap.	Désignation	2021		2022	
		Réalisé	BP+BS+DM	Réalisé	% Réal.
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT (1)	0,00 €	6 755 285,31 €	0,00 €	0%
021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	0,00 €	2 500 000,00 €	0,00 €	0%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	20 750,72 €	1 786,07 €	0,00 €	0%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	30 784 300,71 €	20 962 928,62 €	15 592 282,54 €	74%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	6 000 000,00 €	6 000 000,00 €	6 500 000,00 €	108%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
040	OPE. D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 247 354,62 €	2 260 000,00 €	1 242 220,37 €	55%
Total recettes d'investissement		38 052 406,05 €	38 480 000,00 €	23 334 502,91 €	61%

(1) Ce chapitre ne fait jamais l'objet de réalisation

a. Chapitre 13 – Subventions d'investissement.



Les subventions d'investissement reçues par Seine-et-Marne Numérique en 2022, d'un montant de **15 592 282,54 €**, ont fortement diminué par rapport à 2021 en raison de l'arrivée à terme des subventions versées par le Département de Seine-et-Marne et de la Région Ile-de-France. Il est également à noter un écrêtage sur l'appel FSN du mois d'octobre 2022 de l'ordre de 1M€ en raison de l'atteinte pour la composante desserte des 90% de la convention ; la perception de solde faisant l'objet d'un processus spécifique.

Le montant important de subventions perçues, vital pour la réussite du projet, est réparti pour 2022 à 18 % pour les EPCI, 23 % pour le Département et respectivement 36 % et 23 % pour la Région et l'État. Ces pourcentages ne reflètent pas les participations finales aux investissements.

b. Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilés.

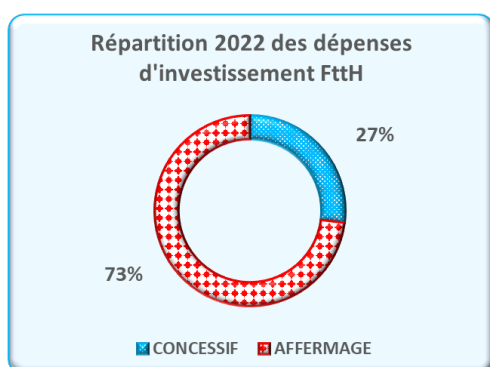
Le Syndicat a procédé au tirage du solde de l'emprunt (**6,5 M€**) souscrit en 2017 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer les subventions de raccordement versées au délégataire. Cet emprunt fait l'objet d'une consolidation et donc d'un remboursement à partir de 2023.

c. Chapitre 040 – Opérations de transfert entre section.

Cf. chapitre 042 en dépense d'exploitation.

2. Dépenses d'investissement :

Chap.	Désignation	2021	2022		% Réal.
		Réalisé	BP+BS+DM	Réalisé	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	833 333,36 €	1 285 000,00 €	833 333,36 €	65%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	45 772,83 €	0,00 €	0%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	16 197 922,87 €	22 520 000,00 €	19 940 828,89 €	89%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 847 859,20 €	13 039 227,17 €	5 080 846,29 €	39%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 043 832,35 €	1 550 000,00 €	1 088 991,07 €	70%
Total dépenses d'investissement		31 922 947,78 €	38 480 000,00 €	26 943 999,61 €	70%



Les dépenses d'investissement de 2022 s'établissent à **26 943 999,61 €** réparties à 73 % pour l'affermage (travaux FttH sous maîtrise d'ouvrage de Seine-et-Marne Numérique) et 27 % pour le concessif (subventions versées au délégataire pour travaux sous sa maîtrise d'ouvrage).

a. Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées.

L'emprunt souscrit en 2017 auprès de la Banque Postale est remboursé par amortissement constant pour un montant annuel de **833 333,36 €**. Le remboursement du capital sur l'emprunt de la Caisse des Dépôts commencera en 2023.

b. Chapitre 23 – Immobilisations en-cours.

Depuis la fin des travaux du programme de Montée en Débit, le chapitre 23 en dépenses d'investissement ne comprend que les travaux FttH pour la partie affermage de la DSP sem@fibre77 pour un montant de **19 940 828,89 €**.

c. Chapitre 27 – Autres immobilisations financières.

Les réalisations du chapitre 27 de **5 080 846,29 €** comportent les dépenses au profit des délégataires, répartis en 5 630 € pour Sem@for77 et 5 075 216,29 € (dont 4 031 814 € au titre du raccordement final).

d. Chapitre 040 – Opérations de transfert entre sections.

Cf. chapitre 042 en recette d'exploitation.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022

Suite aux réalisations présentées ci-dessus pour les sections d'exploitation et d'investissement, il est proposé l'affectation du résultat de la manière suivante.

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement	23 334 502,91 €
Dépenses d'investissement	26 943 999,61 €
Résultat d'investissement 2022	- 3 609 496,70 €
Résultat d'investissement 2021	6 755 285,31 €
Résultat Brut d'Investissement 2022	3 145 788,61 €
RAR Recettes	- €
RAR Dépenses	842 266,96 €
Solde RAR	- 842 266,96 €
Résultat net d'investissement	2 303 521,65 €

SECTION D'EXPLOITATION	
Recettes d'exploitation	4 825 087,34 €
Dépenses d'exploitation	2 361 102,13 €
Résultat d'exploitation 2022	2 463 985,21 €
Résultat d'exploitation 2021	3 861 825,57 €
Résultat Brut d'exploitation 2022	6 325 810,78 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2022	
001 Résultat d'investissement reporté	3 145 788,61 €
Reste A Réaliser	-842 266,96 €
1068 Affectation du résultat	0,00 €
002 Résultat d'exploitation reporté	6 325 810,78 €

Le **déficit** d'investissement 2022 de **3 609 496,70 €** est généré par le maintien du rythme de travaux en affermage et l'arrivée à terme des conventions de financement du Département et de la Région. Après ajout de l'excédent cumulé jusque 2021 de **6 755 285,31 €**, la section d'investissement est en excédent de **3 145 788,61 €**.

Les Restes A Réaliser (RAR) en dépenses d'investissements correspondent uniquement aux marchés de travaux FttH du Syndicat.

La section d'exploitation se clôture en 2022 sur un excédent annuel de **2 463 985,21 €** soit **6 325 810,78 €** d'excédent cumulé. Il représente sur le budget annexe, par le biais du virement à la section d'investissement, l'unique ressource propre pour le remboursement des emprunts. De plus, avec la fin des conventions de financement de la Région et du Département, cet excédent va permettre de financer une partie des travaux en section d'investissement.

L'affectation du résultat proposé au vote du Comité syndical est donc la suivante :

- excédent d'investissement **3 145 788,61 €** au chapitre « **001-** Résultat d'investissement reporté »,
- excédent d'exploitation **6 325 810,78 €** au chapitre « **002** Résultat de fonctionnement reporté »

Au vu de ces explications et des documents budgétaires, le Comité syndical est sollicité afin :

- d'adopter le compte administratif pour 2022 du budget annexe.
- d'affecter les résultats de la manière mentionnée dans le projet de délibération joint.